



## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 7 mai 2018 à 19h30 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire Luc Provençal, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers François Veilleux, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

### **1. GREFFE**

#### **R-2018-05-6058: Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

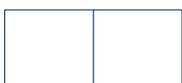
QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé et que l'item "affaires nouvelles" reste ouvert.

1. **GREFFE**
  - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.2 Adoption des procès-verbaux des séances du 9 et 30 avril 2018
  - 1.3 Dépôt des états financiers par Mme Karine Béland de chez RCGT
  - 1.4 Main levée Odacité
  - 1.5 Adoption règlement 2018-390, emprunt 102<sup>e</sup> Rue et 34<sup>e</sup> Avenue
  - 1.6 Adoption du règlement 2018-391, emprunt réfection rang St-Charles
  - 1.7 Adoption du règlement 2018-392, emprunt piste cyclable
  - 1.8 Adoption du règlement 2018-393, emprunt Rte Fraser
2. **TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU - VOIRIE**
3. **SÉCURITÉ**
  - 3.1 Soumission appareils respiratoires
4. **URBANISME**
  - 4.1 Dérogation mineure – 5 797 008-P2 sur la 46<sup>e</sup> Avenue
  - 4.2 Nomination inspecteur agraire
5. **LOISIRS**
6. **FINANCES**
  - 6.1 Dépôt du rapport d'activités du trésorier de l'élection municipale 2017
  - 6.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
  - 6.3 Approbation du bordereau des comptes
7. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 7.1 Correspondance
  - 7.2 Affaires nouvelles
    - Félicitation à la troupe Dan-Zaa
    - Félicitation à la maison d'Élyse pour le grand prix régional Hébergement-Gîtes
  - 7.3 Autorisation signature
  - 7.4 Période de questions
8. **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**
  - 8.1 Levée ou ajournement de la séance

#### **R-2018-05-6059: Adoption des procès-verbaux des séances du 9 et 30 avril 2018**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE les procès-verbaux des séances du 9 et 30 avril 2018 soient adoptés tels que rédigés.





SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018 (suite)

**Dépôt des états financiers par Mme Karine Béland de chez RCGT**

**R-2018-05-6060: Main levée Odacité**

Attendu que la Ville de Beauceville a vendu à Odacité Beauceville Inc., des immeubles sis sur le boulevard Renault à Beauceville, aux termes d'une vente reçue devant Me Denys Quirion, notaire, le 20 mai 2016, publiée au Registre foncier du Québec, circonscription foncière de Beauce, le 25 mai 2016, sous le numéro 22 330 752;

Attendu qu'aux termes dudit acte de vente, Odacité Beauceville Inc. s'est engagée à compléter la construction d'un bâtiment commercial conformément aux exigences de la Ville de Beauceville;

Attendu qu'Odacité Beauceville Inc. a respecté ses obligations résultant de l'acte de vente susmentionné;

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux  
Appuyée par monsieur François Veilleux et résolu

QUE la Ville de Beauceville, titulaire des droits résultant d'une clause résolutoire aux termes de l'acte de vente susmentionné, accorde une main levée totale des droits lui résultant de la clause résolutoire mentionnée dans l'acte de vente susmentionné, publié sous le numéro 22 330 752;

D'autoriser Monsieur le Maire, Luc Provençal, et la greffière, Madeleine Poulin, à signer l'acte de mainlevée, au nom de la Ville de Beauceville.

**R-2018-05-6061: Adoption règlement 2018-390, emprunt 102e Rue et 34e Avenue**

Il est proposé par monsieur François Veilleux  
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu unanimement

D'adopter le règlement numéro 2018-390 intitulé « *règlement décrétant une dépenses de 680 000 \$ et un emprunt de 680 000 \$ pour des travaux de réfection du réseau d'aqueduc, égout et voirie de la 102<sup>e</sup> Rue et la 34<sup>e</sup> Avenue* ».

**R-2018-05-6062: Adoption du règlement 2018-391, emprunt réfection rang St-Charles**

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu unanimement

D'adopter le règlement numéro 2018-391 intitulé « *règlement décrétant une dépense de 500 000 \$ et un emprunt de 500 000 \$ pour la réfection du rang St-Charles* »

**R-2018-05-6063: Adoption du règlement 2018-392, emprunt piste cyclable**

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc  
Appuyé par monsieur François Veilleux et résolu unanimement

D'adopter le règlement numéro 2018-392 intitulé « *règlement décrétant une dépense de 1 270 000 \$ et un emprunt de 1 270 000 \$ pour l'aménagement de la piste cyclable phase 2* »





SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018 (suite)

**R-2018-05-6064: Adoption du règlement 2018-393, emprunt Rte Fraser**

**ANNULÉ PAR 2018-05-6078**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu unanimement

D'adopter le règlement numéro 2018-393 intitulé « *règlement décrétant une dépense de 934 000 \$ et en emprunt de 934 000 \$ pour la réfection du poste de réduction de pression à l'intersection de la 21<sup>e</sup> Avenue et de la Route Fraser et le prolongement des infrastructures sur la Route Fraser entre la 25<sup>e</sup> Avenue et la 33<sup>e</sup> Avenue* »

**2. TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU - VOIRIE**

**3. SÉCURITÉ**

**R-2018-05-6065: Soumission appareils respiratoires**

Considérant la demande de prix pour la fourniture d'appareils respiratoires pour le service de sécurité incendie;

Considérant l'offre reçue de « Aéro Feu » au montant de 39 768,70 \$ taxes incluses:

Considérant la recommandation du directeur du service de sécurité incendie, monsieur Daniel Fortin, d'accepter l'offre de « Aéro Feu »;

En conséquence, il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc  
Appuyé par monsieur François Veilleux et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission de « Aéro Feu » au montant trente-neuf mille sept cent soixante-huit dollars et soixante-dix cents ( 39 768,70 \$ ) taxes incluses;

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville approprie le montant total, incluant les taxes, à même le fonds de roulement;

**4. URBANISME**

**R-2018-05-6066: Dérogation mineure – 5 797 008-P2 sur la 46e Rue**

Attendu qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no 2016-341, à la propriété, lot 5 797 008 –P2, sur la 46<sup>e</sup> Rue à Beauceville a été formulée à l'effet

De rendre conforme une clôture d'une hauteur de plus de 2,0 m en façade de toutes les marges de recul, mais tout en ne dépassant pas 2,30 m de hauteur. La présente dérogation porte aussi sur le fait qu'au sommet de la clôture il soit installé des fils barbelés sur un plan incliné vers l'extérieur du site clôturé. Actuellement, le règlement de zonage 2016-341, demande à ce que les clôtures en marge avant, pour un usage de type « Utilité publique » n'excède pas 2,0 m de hauteur et que dans les situations où une protection en fil barbelé doit être installé au sommet de la clôture, que le plan d'inclinaison soit dirigé vers l'intérieur du site.





## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018 (suite)

Attendu que cette demande a été présentée à la Commission d'urbanisme et que cette dernière en a recommandé l'acceptation au Conseil, sujet aux dispositions du règlement numéro 2016-346, régissant les dérogations mineures;

Attendu qu'avis public de cette demande a été publiée le 18 avril 2018.

Attendu que le rapport de la Greffière, à l'effet qu'aucune objection n'a été présentée à l'encontre de cette demande;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Claude Mathieu  
Appuyé par monsieur François Veilleux et résolu

QUE la demande de dérogation mineure soit et est accordée.

### **R-2018-05-6067: Nomination inspecteur agraire**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Appuyé par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

QUE monsieur Richard Longchamps, dir. de l'urbanisme, soit nommé conciliateur arbitre, (inspecteur agraire) pour la Ville de Beauceville.

Le tarif du conciliateur-arbitre, (inspecteur agraire), est de 50 \$ l'heure et les frais de déplacement seront remboursés selon le tarif en vigueur à la Ville de Beauceville. Il est de plus résolu que Monsieur Benoit Dansereau soit nommé conciliateur-arbitre adjoint (inspecteur agraire-adjoint).

## **5. LOISIRS**

## **6. FINANCES**

### **Dépôt du rapport d'activités de la trésorière de l'élection municipale 2017**

### **R-2018-05-6068: Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 44 717 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017.

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur François Veilleux  
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville de Beauceville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.





SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018 (suite)

**R-2018-05-6069: Approbation du bordereau des comptes**

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux  
Appuyée par monsieur François Veilleux et résolu à l'unanimité

QUE le bordereau des comptes 2018-04 soit adopté tel que présenté,  
incluant les dépenses autorisées par délégation.

**7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Correspondance**

Aucune correspondance

**Affaires nouvelles**

**R-2018-05-6070: Autorisation signature**

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux  
Appuyée par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

D'autoriser Mme Caroline Pépin à présenter une demande de subvention  
dans le fonds de développement touristique de la Chaudière-Appalaches 2018-2020 pour le  
projet « mise en valeur de nos attraits touristiques ».

Que Mme Caroline Pépin soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville  
de Beauceville les documents nécessaires à cette demande.

**Féliciter la troupe Dan-Zaa**

**Félicitation à la maison d'Élyse pour le grand prix régional Hébergement-Gîtes**

Monsieur le Maire félicite la troupe de danse pour le 10<sup>e</sup> rang mondial et le gîte la Maison d'Élyse  
pour leur prix.

**Période de questions**

Quelques questions sont posées de l'assistance concernant la piste cyclable,  
le rang St-Charles, l'inspecteur agraire, pétition de vitesse, crédit de taxes, états financiers

**8. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**R-2018-05-6071: Levée ou ajournement de la séance**

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau  
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

LUC PROVENÇAL, Maire

